

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21581**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues - Mention : Langues et Cultures Étrangères - Spécialité recherche : Études anglophones

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la spécialité ETUDES ANGLOPHONES de la mention de Master Langues et Cultures Étrangères peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels sont mises en œuvre les activités suivantes :

- Exploiter une documentation complexe en langue étrangère : langue littéraire contemporaine ou classique, langue journalistique et de la vie quotidienne et selon le domaine de recherche une documentation spécifique à un secteur donné (historique, cinématographique, littérature de jeunesse, linguistique...)
- Enseigner et transmettre des connaissances en langue, littérature et civilisation étrangère à différents publics selon les avancées de la recherche
- Réaliser des travaux de recherche fondamentale et/ou appliquée
Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :
- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences spécifiques à la mention Langues et Cultures Étrangères :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux en langue, littérature, arts et civilisation des pays de l'aire concernée;
- Recherche : une solide formation en langue ainsi qu'une formation à la recherche dans le champ de l'aire de la langue de spécialité dans le but de former les futurs professionnels qui se destinent à l'enseignement supérieur et à la recherche ou à des métiers demandant une haute spécialisation en langue : traduction, journalisme, édition, tourisme, documentation ;
- Rédaction dans les deux langues de mémoires, d'articles à caractère scientifique ou autre.
- Savoir prendre la parole devant différents publics et dans les deux langues pour communiquer des contenus scientifiques ou autres.

Compétences spécifiques à la spécialité ETUDES ANGLOPHONES :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux en langue, littérature, arts et civilisation de l'aire anglophone;

- Maîtrise des outils méthodologiques permettant l'accès à des savoirs disponibles ou en création ;
- Utiliser des outils méthodologiques pour l'analyse, la synthèse, le repérage des enjeux de documents de nature diverse en langue anglaise (analyse de discours, d'articles de presse, de textes littéraires, de documents d'archives, de documents visuels, bandes dessinées, albums de jeunesse, séquences filmiques...);
- Utiliser les outils informatiques (notamment bureautiques) avec les spécificités liées à langue : clavier, norme de mise en page... etc.
- Une formation à la recherche pluridisciplinaire – Littératures, Civilisation, Linguistique – dans le champ de l'aire des pays anglophones. Cette double approche permet une spécialisation progressive et modulable selon le projet professionnel et la poursuite des études visés (thèse, concours, concours + thèse) insertion professionnelle autre que les métiers de l'enseignement, formation professionnelle complémentaire ;
- Solide maîtrise de la pratique des deux langues : acquisition d'un vocabulaire riche et précis ; connaissance approfondie de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques ;
- Vision générale de l'histoire, de la littérature et de la culture des pays et des langues étudiés ;
- Connaissance des codes extra-linguistiques des sociétés de langue anglaise : savoir-être, habitudes de vie, etc.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Recherche
 Enseignement supérieur
 Enseignement secondaire
 Ambassades, instituts culturels
 Administration
 Enseignant-chercheur,
 Chercheur,
 Emploi de catégorie A de la Fonction Publique nationale ou européenne,
 Traducteur, Interprète,
 Correcteur, Maquettiste,
 Bibliothécaire, Documentaliste,
 Métiers du tourisme,
 Journaliste, Métiers de la Communication (radio, télévision...),
 Chargé de mission (événements culturels, collectivités territoriales...),
 Humanitaire et Organisations Non Gouvernementales

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
K2108 : Enseignement supérieur
K2107 : Enseignement général du second degré
K1601 : Gestion de l'information et de la documentation
K1205 : Information sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des U.E. Master 1 (60 crédits) :

UE 70 Littérature / civilisation
 UE 71 Traduction, (Thème, version, oral)
 UE 72 Initiation à la recherche
 UE 73 Approches Théoriques selon l'orientation du mémoire de recherche : linguistique, ou littérature ou civilisation.
 UE 74 Peintures et cinéma hispaniques
 UE 80 Bilan de recherches, Mémoire, Travail d'Etude et de Recherche et soutenance ou Unité d'Expérience Professionnelle et rapport de stage.

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des U.E. Master 2 (60 crédits) :

UE 10 Pratiques et Théories de la traduction
 UE 11 Séminaire transversal : Analyse de l'image ou analyse du discours
 UE 12 Séminaire de spécialité ou séminaires transversaux
 UE 13 Séminaire complémentaire ou renforcement de la spécialité
 UE 14 Stage en équipe d'accueil dans l'une des cinq équipes de recherches
 UE 15 Mémoire de recherche, soutenance.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Adresse du site internet des centres de recherche qui accueillent les étudiants de ce master :

<http://www.univ-bpclermont.fr/article136.html> (CELIS)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article132.html> (CERHAC)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article135.html> (CHEC)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article139.html> (EHIC)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article134.html> (LRL)

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Spécialité à finalité recherche « Etudes anglophones » du Master Langues et Cultures Étrangères depuis la mise en place du LMD1, ce diplôme a pris la suite d'un master 2 LCE (contrat quadriennal 2004-2008) qui avait lui-même succédé au DEA « Littératures françaises, comparée et étrangères » habilité par arrêté ministériel le 25-06-1991.